

Stage méthodologique pour la conception de projets durables dans un contexte de changements climatiques - édition 2020

Présentation

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	2
2. THÉMATIQUES COUVERTES PAR LE STAGE.....	2
3. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU STAGE	3
4. MÉTHODE PÉDAGOGIQUE.....	3
5. PUBLIC CIBLE ET CONDITIONS PRÉCISES D'ADMISSION	4
6. MODALITÉS DE SÉLECTION	6
7. IMPLICATION PERSONNELLE DU/DE LA STAGIAIRE	6
8. INTERVENANT-E-S	6
9. INFORMATIONS PRATIQUES ET LOGISTIQUES.....	7
10. SUPPORTS PÉDAGOGIQUES	7
11. STRUCTURE DU STAGE	7
12. PROGRAMME INDICATIF DU STAGE	8
13. MODALITÉS D'ÉVALUATION DU STAGE.....	10

Avec le soutien de
la



Wallonie

1. Introduction

Le Gouvernement wallon a adopté, en juillet 2016, la deuxième stratégie wallonne de développement durable qui s'inscrit dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté au niveau des Nations Unies le 27 septembre 2015. Cette vision pour l'avenir comporte 3 axes, *Ici, Ailleurs* et *À l'avenir*. L'axe ailleurs concerne les interdépendances entre le développement wallon et celui dans le reste du monde et prévoit, notamment, une contribution de la Wallonie au développement des pays les plus pauvres.

La présente offre de formation constitue une des concrétisations de cette contribution. Elle s'inscrit plus particulièrement dans l'Objectif de Développement Durable (ODD) n°17 de renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser. Elle concourra aussi indirectement à plusieurs autres ODD à travers la conception de projets en lien avec ces ODD, en particulier mais pas exclusivement, les ODD 13 (prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions), 15 (préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité), 6 (garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable), 7 (garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable) et 2 (éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable).

Le stage vise le renforcement de capacités des institutions locales (au travers d'agents de développement) travaillant dans des thématiques et des actions en lien direct avec la lutte contre les changements climatiques au travers de projets d'adaptation aux changements climatiques et/ou d'atténuation de leurs effets dans une perspective de développement durable.

Ce stage s'appuie sur une approche mettant en premier plan l'appropriation, par les acteurs et les actrices des pays du Sud, de leur développement et des stratégies permettant d'atteindre celui-ci. Il vise à développer des compétences individuelles, inscrites dans une dimension institutionnelle (organisations qui emploient ces acteurs du développement). Il renforcera le rôle critique de ces acteurs afin de leur permettre de relever pleinement et activement les nombreux enjeux auxquels une société, un pays, une région sont confrontés au quotidien.

Il répond aux besoins de ces professionnels de maîtriser des outils méthodologiques permettant de mieux identifier et réaliser des actions collectives dans un contexte complexe et changeant. Il aborde des défis majeurs pour les sociétés du Sud : s'adapter aux changements climatiques et environnementaux, imaginer des modèles de développement plus soutenables, offrir des alternatives viables aux jeunes du milieu rural, faciliter un développement local plus résilient, améliorer le fonctionnement des institutions...

Il s'agit de la quatrième édition d'un stage qui a eu lieu pour la première fois en 2017. Organisé par l'asbl Eclasio, en collaboration avec le Laboratoire d'Agroécologie tropicale et Horticulture de la Faculté Gembloux Agro Bio Tech de l'Université de Liège (ULiège-GxABT), le stage est financé par la Région Wallonne (arrêté ministériel signé par le ministre Carlo Di Antonio).

Cette édition 2020 se déroulera sur 12 semaines, **entre le lundi 27 avril et le vendredi 17 juillet 2020**, et portera sur un total de 288 heures d'activités encadrées. Elle accueillera 16 stagiaires.

2. Thématiques couvertes par le stage

Le stage accorde un focus prioritaire aux thématiques pour lesquelles le climat et son évolution représentent un facteur important à prendre en considération, que cela soit dans une perspective d'adaptation et/ou d'atténuation de ses effets. Il s'agit donc principalement :

- De l'agriculture familiale (au sens large : agriculture, élevage, pisciculture, arboriculture...) et de la pêche artisanale,
- De la protection et de la gestion des ressources naturelles (eau, sols, forêts, pâturages, rivages, biodiversité...),

- De la production et de l'utilisation de sources d'énergies renouvelables (solaire, éolienne, hydraulique, bois et autres sources de biomasse...),
- De la gestion des déchets producteurs de gaz à effets de serre,
- De la conception de bâtiments adaptés.

La problématique sera généralement complexe, avec des dimensions technique, sociale, économique, organisationnelle, culturelle, voire institutionnelle.

Enfin, elle devra prendre en considération les aspects transversaux suivants :

- Contribuer aux besoins essentiels des populations défavorisées, en prenant en compte les inégalités entre les femmes et les hommes face aux effets du changement climatique,
- Développer ou renforcer des capacités et créer des emplois durables,
- Impliquer des autorités nationales ou locales ainsi que la société civile locale.

3. Objectifs pédagogiques du stage

Au terme du stage, les participants et les participantes seront capables d'identifier et de mettre en œuvre des projets de développement pertinents, axés sur des thématiques environnementales et liées aux changements climatiques, en appréhendant de manière multidisciplinaire et critique, les principaux facteurs qui conditionnent leur réussite.

Plus précisément, ils et elles seront capables :

- **D'identifier des objectifs pertinents en termes d'atténuation et/ou d'adaptation et de concevoir des actions innovantes pour les atteindre, en s'appuyant sur une démarche méthodologique structurée.** Ce qui implique de savoir :
 - Utiliser, de manière critique, des outils de la gestion du cycle de projets et de la gestion axée résultats (analyse des parties prenantes, identification des forces et des potentialités, analyse de risques...);
 - Identifier, à l'aide de ces outils, des objectifs pertinents à poursuivre et des actions réalistes permettant de les atteindre ;
 - Identifier les différentes parties à impliquer dans le cycle de projet et le rôle à leur confier ;
 - Traduire les objectifs et actions identifiées sous forme d'un cadre logique, dans une optique de gestion axée résultats ;
 - *In fine*, acquérir/développer un mode de raisonnement qui leur permettra d'identifier et de réaliser efficacement des projets, de retour dans leur pays.
- **D'intégrer, dans leurs actions, des connaissances et des compétences relatives à la vulnérabilité, aux changements climatiques, à leurs effets et aux moyens d'y faire face.**

4. Méthode pédagogique

Ce stage valorise les expériences professionnelles et les savoirs (-faire, -être) déjà acquis par les stagiaires et vise à les faire progresser par l'acquisition de nouvelles capacités.

L'approche pédagogique sera alternativement :

- Proactive, valorisant les savoirs et expériences des participant-e-s (présentation de leur réalité professionnelle, de la place des questions environnementales et climatiques dans leur pays/région respectif, des conclusions du travail sur leur avant-projet...)
- Et réactive, les confrontant et les amenant à réfléchir et à débattre à partir d'études de cas et d'autres pratiques qui leur sont présentées par des intervenant-e-s externes d'origines diverses (voir point 7).

En ce qui concerne les parties théoriques et les témoignages d'expériences, la méthode pédagogique suivie est fonction de la personne titulaire. Toutefois, celle-ci veillera dans tous les cas à stimuler la participation des stagiaires et à rendre l'apprentissage progressif, en l'illustrant de manière adéquate.

Les parties pratiques du stage renforcent, contextualisent et illustrent les parties théoriques. Elles sont composées d'exercices, d'applications pratiques des outils (si possible, réalisées en conditions réelles), de visites ou de débats qui offrent aux stagiaires l'occasion d'échanger avec des professionnels.

Les ateliers et les travaux pratiques permettent :

- l'application, en salle, d'outils enseignés sur des problématiques rencontrées professionnellement par les stagiaires (c'est par exemple le cas de l'utilisation d'outils méthodologiques pour diagnostiquer la problématique des avant-projets)
- ou la mise en pratique d'outils ou techniques dans des conditions réelles (par exemple, des pratiques agroécologiques dans une ferme belge ou la création d'une maquette cartographique participative).

Les stagiaires bénéficient d'un encadrement personnalisé apporté par une équipe de deux encadreurs travaillant simultanément pendant les ateliers d'approfondissement des problématiques des avant-projets. Lors de ces ateliers, les deux encadreurs accompagnent et conseillent chaque stagiaire individuellement et à tour de rôle pour une meilleure réalisation possible de son travail. Ils évaluent également sa progression par rapport à sa compréhension et son appropriation des contenus méthodologiques et techniques dispensés lors du stage.

Les visites ciblent différents acteurs impliqués dans des actions en lien avec l'environnement, la gestion des ressources naturelles, le développement d'énergies durables et adaptées. Chaque visite fait l'objet d'un cadrage préalable et d'un débriefing au cours duquel les stagiaires partagent les enseignements ou les réflexions que leur inspirent ces rencontres.

Les tables rondes rassemblent plusieurs experts qui s'expriment sur un même thème. Elles sont organisées sous forme de débats structurés autour de questions en lien avec le thème abordé. Les éléments de réflexion collective entre experts et stagiaires, à partir du croisement de leurs regards et opinions, sont ensuite capitalisés. Ces tables rondes peuvent prendre la forme d'une foire aux savoirs entre stagiaires où chaque stagiaire présente un sujet qu'il ou qu'elle maîtrise et qui cadre avec les objectifs du stage.

Une grande importance est accordée aux supports écrits informatifs et pédagogiques. Au minimum, les supports suivants seront distribués :

- Supports de cours (chaque intervenant rédigera et mettra à disposition des participant-e-s des supports de cours reprenant l'ensemble de la matière enseignée) ;
- Des documents complémentaires en fonction des matières abordées ;
- Des listes bibliographiques et des liens internet en rapport avec les matières enseignées ;
- Des fiches pratiques et des grilles de lecture et d'analyse (aides à la mise en pratique des méthodologies enseignées) ;
- La compilation des travaux réalisés.

Finalement, en fonction des opportunités, les stagiaires pourront être amenés à participer à l'organisation et à la réalisation de l'un ou l'autre événement externe sur une thématique en lien avec le stage, tel un séminaire, un ciné-débat, un cours métais...

5. Public cible et conditions précises d'admission

Ce stage s'adresse plus particulièrement à des personnes travaillant dans des institutions qui développent des projets ayant un lien avec des thématiques environnementales et comportant un enjeu climatique.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Toutes les catégories d'institutions impliquées dans ce type de projet sont éligibles : ONG, organisation de producteurs, collectivité décentralisée, université, centre de recherche, administration publique, service de vulgarisation ...

Chaque candidat ou candidate doit remplir tous les critères suivants :

- Avoir la nationalité d'un des pays suivants et y travailler : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Guinée Conakry, Haïti, Maroc, Palestine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal et Tunisie ;
- Avoir un niveau de formation universitaire (minimum Bac +4) en rapport avec les thématiques abordées (agronome, économiste, sociologue, géographe, anthropologue, architecte, biologiste...) ou, à défaut, avoir une expérience professionnelle équivalente ;
- Avoir une expérience professionnelle minimale de trois ans après la fin des études supérieures dans des fonctions comme : la vulgarisation ou la formation, la gestion de projets, la coordination d'une institution d'appui à l'agriculture, la recherche appliquée, la fourniture de services, le suivi & évaluation, la réalisation d'études en lien avec les thématiques du stage... ; une forte implication dans le secteur associatif et militant pourra être valorisée le cas échéant comme expérience professionnelle ;
- Occuper une fonction permettant une (large) diffusion des acquis de la formation au sein de sa structure ou de structures partenaires ou bénéficiaires ;
- Avoir une bonne connaissance du français (pour les pays non francophones, une attestation de connaissance délivrée par une institution enseignant le français est demandée – niveau équivalent DELF B2 ou TCF B2) ;
- Être né ou née après le 20 avril 1970 (avoir moins de 50 ans accomplis) au moment du démarrage du stage ;
- Présenter un avant-projet (basé sur une problématique réelle traitée par l'organisation dans laquelle il ou elle travaille et mettant en évidence le lien entre cette problématique et le travail qu'il ou qu'elle serait amené à réaliser à son retour au pays)¹. Cet avant-projet doit porter sur une thématique environnementale, comporter un enjeu climatique et être en lien direct avec la sphère professionnelle et les compétences du candidat ou de la candidate. La qualité de la présentation et la pertinence de cet avant-projet constituent des critères majeurs de sélection ;
- Avoir l'engagement écrit de l'employeur à réinsérer le candidat ou la candidate dans son personnel à son retour et à lui faciliter la restitution et l'application des connaissances acquises au cours du stage (notamment via le soutien à une poursuite du travail personnel réalisé pendant celui-ci) ;
- Ne pas avoir bénéficié d'une bourse à l'étranger d'une durée égale ou supérieure à un mois au cours des trois années précédant le début du stage.

En outre, les institutions dont un membre du personnel a participé, dans le passé, à un stage organisé ou co-organisé par Eclasio devront joindre à tout nouveau dossier de candidature, un document décrivant de manière détaillée la manière avec laquelle les acquis de ce stage ont été restitués et valorisés.

¹ Cet avant-projet sera présenté selon un canevas imposé qui est décrit dans un autre document.

6. Modalités de sélection

16 stagiaires seront sélectionné-e-s. Leur sélection définitive prendra en compte :

- Des critères individuels : formation et expérience professionnelle ; réalisme et qualité de l'avant-projet ; lien de celui-ci avec les thématiques du stage ; résultats scolaires.
- Des critères transversaux : équilibre entre les hommes et les femmes, diversité des pays d'origine des stagiaires, de leurs profils professionnels et de leur formation de base afin d'établir un équilibre au sein du groupe et de favoriser l'enrichissement des débats et des échanges d'expériences, nature des thématiques abordées par les avant-projets (suffisamment diversifiées mais pas trop).
- Des critères préférentiels :
 - à qualité de dossier équivalente, la préférence sera donnée à une candidature féminine ;
 - une nouvelle candidature masculine provenant d'une organisation dont un membre masculin du personnel a déjà participé à une édition précédente d'un stage organisé ou co-organisé par Eclosio ne sera pas considérée comme prioritaire ;
 - les candidatures présentées par des institutions ayant déjà conclu un partenariat avec la Région wallonne (à travers l'APEFE, l'AwAC ou WBI) se verront accorder la préférence sur d'autres candidatures à qualité de dossier similaire.

7. Implication personnelle du ou de la stagiaire

Il s'agit un stage demandant un **investissement personnel important**.

La présence aux cours et la participation aux exercices, travaux et autres activités pédagogiques sont obligatoires.

En effet, le stage a été élaboré spécifiquement pour contribuer à la formation continue de **professionnels**. En conséquence, les stagiaires, tous professionnels, se doivent de valoriser et de transmettre leurs savoirs, réflexions, expériences... et de participer collectivement aux débats et aux discussions. Cela nécessite une **attitude active** de chacun. La majorité des cours, visites et tables rondes font appel aux expériences et aux réflexions des stagiaires. De temps en temps, leur contribution directe est demandée : par exemple, ils doivent, en début de stage, présenter aux autres stagiaires et aux formateurs la problématique de leur avant-projet ; en cours de stage, ils doivent réaliser certains rapports ou présentations, soit de façon individuelle, soit de façon collective.

Cette implication est également indispensable lors des **travaux pratiques** puisque ceux-ci se basent principalement sur l'approfondissement d'une problématique professionnelle qui leur est propre. Cette implication concerne tant les aspects méthodologiques que l'approfondissement de thématiques spécifiques, pour lesquelles les participant-e-s n'ont pas de connaissances suffisantes.

Enfin, pour atteindre un résultat satisfaisant dans l'étude des avant-projets, les stages précédents ont montré qu'un **travail personnel conséquent en dehors des heures de cours et d'atelier est absolument indispensable**. Le certificat associé au module 2 du stage (voir plus loin) évalue à 177 heures le temps de travail à domicile nécessaire pour réussir. À cela s'ajoutent les travaux de préparation nécessaires pour les autres activités (évaluations intermédiaires, diverses présentations...).

8. Intervenants et intervenantes

Ce stage est organisé par Eclosio et réalisé en collaboration avec le Laboratoire d'Agroécologie tropicale et Horticulture de la Faculté Gembloux AgroBio Tech de l'Université de Liège et divers intervenants externes, spécialisés dans leurs domaines respectifs.

Les cours méthodologiques, quelques cours thématiques (agroécologie, recherche-action), l'organisation des visites et des tables rondes ainsi que les ateliers sont assurés conjointement par Eclasio et par le Laboratoire d'Agroécologie tropicale. Les personnes mobilisées dans ce cadre disposent d'une expérience, théorique et pratique, conséquente dans le domaine de la formation méthodologique à destination d'acteurs de développement en provenance du Sud comme du Nord.

Les autres cours sont dispensés par des spécialistes de diverses universités ou par des intervenants externes praticiens en la matière. La grande majorité des personnes qui interviendront dans le cadre de la formation ont une expérience dans les pays du Sud où elles ont soit travaillé plusieurs années, soit réalisé de nombreuses missions d'enseignement, de recherche ou d'expertise technique.

Enfin, une série de visites permettra de rencontrer des personnes actives sur le terrain.

Ces compétences et regards variés contribuent à enrichir les contenus techniques et méthodologiques du stage afin d'outiller au mieux les stagiaires face aux enjeux de développement durable et aux défis complexes auxquels les changements climatiques les confrontent.

9. Informations pratiques et logistiques

Selon le cas, les stagiaires seront accueillis lors de leur arrivée à l'aéroport national ou à la gare ferroviaire de Bruxelles-Midi. Au début de leur séjour, les organisateurs du stage présenteront les divers services de l'Université d'accueil et les principaux points d'intérêt de la petite ville de Gembloux. Les stagiaires recevront également des documents pratiques et informatifs sur la région et le pays.

Les stagiaires seront logés dans des chambres d'étudiants (deux par chambre) dans la ville de Gembloux, à proximité de l'Université (et si possible dans les chambres gérées directement par Gembloux Agro Bio Tech).

Les stagiaires seront inscrits comme étudiant de l'Université. Ils et elles auront ainsi accès à tous les services proposés par celle-ci : bibliothèque, salle de lecture, restaurant universitaire, salle informatique, adresse électronique personnelle, accès à l'intranet de l'Université et à Internet (wifi), activités sportives...

Une salle (située dans les locaux de l'Université) sera réservée de façon permanente pour la dispense des cours.

Outre les activités pédagogiques, des activités culturelles sont proposées aux stagiaires, en fonction des opportunités. L'intégration des stagiaires dans la communauté étudiante gembloutoise et dans le mouvement associatif présent dans la ville sera ainsi favorisée.

10. Supports pédagogiques

Une adresse électronique groupée sera mise en place dès que les stagiaires auront été sélectionnés et auront confirmé leur venue. Cette adresse groupée rassemblera tous les stagiaires et les deux encadreurs. Cette adresse sera maintenue à la clôture du stage pour faciliter les échanges entre les stagiaires et avec leurs encadreurs.

Les différents supports de cours et documents annexes en lien avec la matière seront automatiquement transmis à tous les stagiaires par cet intermédiaire. Les stagiaires sont encouragés à contribuer eux-mêmes avec l'envoi collectif de documents en lien avec les matières étudiées.

Les documents ne seront imprimés sur papier que s'ils sont directement utilisés durant les cours ou autres activités pédagogiques, ou à la demande des stagiaires si celle-ci est jugée fondée.

11. Structure du stage

Le stage aura un volume horaire total minimal de 288 heures réparties entre cours/travaux pratiques/activités pédagogiques et évaluations/présentations devant jury. Ce volume correspond à 24 heures d'activités par semaine en moyenne (4 journées de 6 heures) pendant 12 semaines.

Pour rencontrer ses objectifs, le stage est organisé en 4 modules complémentaires :

1. Module 1 introductif (15 h). Il permet aux stagiaires et aux encadreurs de se présenter et de partager leurs attentes. Il sert ensuite à présenter les principales institutions impliquées dans la réalisation du stage, le fil conducteur de la formation et les articulations et complémentarités entre ses diverses parties. Enfin, il inclut la présentation de leur avant-projet par les stagiaires.
2. Module 2 « Méthodes de conception d'actions de développement » (132 h). Il est constitué par les cours (théorie, exercices et étude de cas) relatifs à la gestion axée résultats et par des ateliers (travaux pratiques avec suivi individualisé) visant à mettre en pratique le contenu des cours théoriques aux avant-projets sur base desquels les stagiaires ont été sélectionné-e-s. Il constitue le premier module du « Certificat en Gestion de Cycle du Projet et approche de Gestion Axée Résultats » organisé par l'ULiège auquel ont accès les participant-e-s à ce stage (voir module 4).
3. Module 3 « Vulnérabilité et changements climatiques » (111 h). Il comporte la présentation d'outils de diagnostic adaptés à des contextes de vulnérabilité et aborde diverses thématiques en lien avec le développement durable et les changements climatiques, d'une part en fournissant des clés pour mieux les appréhender et les comprendre et, d'autre part, en présentant des pistes de solution pour favoriser la durabilité des projets et prévenir les effets négatifs des perturbations liées à la modification du climat.
4. Module 4 conclusif (25 h). Il inclut la présentation par les stagiaires de leurs travaux personnels sur leur avant-projet, laquelle constitue le second module du certificat diplômant organisé par l'ULiège et sert d'examen pour l'obtention de ce certificat. Le module est complété par l'évaluation finale, la finalisation des rapports des stagiaires et leur impression et, enfin, par la remise des attestations de participation.
5. Évaluations intermédiaires (5 h – voir point 13).

12. Programme indicatif du stage

À titre indicatif est décrit ci-dessous de façon succincte les contenus des modules 2 et 3.

1. Module 2 « Méthodes de conception d'actions de développement » (132 h).

Intervenants :

- GxABT-ULiège, Eclasio, expert environnement, expert genre (Le Monde Selon les Femmes).

Description et contenu

Contenu théorique (incluant des exercices) : 45 heures

- Notions de base : le projet, le résultat, la chaîne de résultats, le rayonnement, le risque, la temporalité, les activités (6 h).
- Introduction au cycle de projet et critères de qualité d'un bon projet (3 h).
- Programmation ; identification :
 - (1) : l'analyse des acteurs et des bénéficiaires (3 h).
 - (2) : le diagnostic de la situation problématique (6 h).

- Construction du cadre logique :
 - (1) Choix et formulation des objectifs, résultats et activités (3 h).
 - (2) Indicateurs Objectivement Vérifiables (6 h).
 - (3) Risques/hypothèses (3 h).
- Montage budgétaire, montage institutionnel (6 h).
- La prise en compte des thématiques transversales dans les projets (9 h).

Ateliers : 87 heures

Application des outils à un avant-projet présenté par le/la stagiaire lors de sa candidature.

Les réflexions développées sont enrichies des apports des autres cours et activités pédagogiques, des échanges entre stagiaires et de l'interpellation des accompagnateurs. Les stagiaires sont amenés à :

- Appliquer la méthodologie enseignée à la problématique à laquelle ils/elles désirent répondre, réalisant éventuellement une recherche spécifique sur des aspects pour lesquels des informations supplémentaires sont nécessaires ;
- Réfléchir à des solutions pouvant contribuer à améliorer les problématiques étudiées et les approfondir.

Ces travaux débouchent sur la réalisation, entre autres, d'un cadre logique cohérent, pertinent avec les besoins rencontrés et aussi complet que possible. Ce travail personnel permettra d'identifier les aspects pour lesquels les participant-e-s n'ont pas de connaissances suffisantes et sur lesquels ils réaliseront des recherches ciblées et spécifiques à chacun.

2. Module 3 « Vulnérabilité et changements climatiques » (111 h).

Intervenants :

- ULiège, Eclasio, intervenants d'origine diverse (AwAC, autre Université, ONG, expert indépendant, secteur privé...).

Description et contenu

Ce module sera composé de cours, de films et d'échanges d'expériences (84 h) et de visites/tables rondes et débats (27 h). En fonction de la programmation définitive, la répartition entre les cours, visites et ateliers peut varier.

Ce module aborde diverses thématiques en lien avec la vulnérabilité et les changements climatiques. Le contenu exact sera défini en fonction des thématiques des avant-projets présentés par les personnes sélectionnées et, en cours de stage, adapté autant que possible à leurs domaines d'intérêt.

Les thématiques envisagées sont les suivantes :

- Analyse de la vulnérabilité des populations et des territoires.
- Changements climatiques : causes et facteurs.
- Changements climatiques : politiques et accords.
- Changements climatiques : effets (variations climatiques, désertification, érosion...).
- Politiques et stratégies d'atténuation des changements climatiques ; actions visant la diminution des émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs concernés par le stage (agriculture, reboisement, énergie, déchets, bâtiments...).
- Politiques, stratégies et actions d'adaptation aux changements climatiques dans les secteurs concernés par le stage (agriculture, gestion (participative) des ressources naturelles, bâtiments...).
- Méthodes de formation participative et de recherche action.

Les modules 2 et 3 qui constituent le cœur de la formation se déroulent en alternance tout au long du stage.

13. Modalités d'évaluation du stage

Évaluation des performances des stagiaires

Une évaluation formelle est prévue dans le cadre de l'obtention du certificat (jury académique assistant et évaluant la présentation des stagiaires en fin de stage).

L'acquisition des compétences est également évaluée par plusieurs canaux :

- De façon régulière au travers du suivi des travaux personnels des stagiaires et de présentations intermédiaires ;
- En cours de stage (après 7 à 8 semaines), via un rapport intermédiaire portant sur l'état d'avancement des travaux en atelier que chaque stagiaire doit remettre aux encadreurs.
- À la fin du stage, via la rédaction d'un rapport individuel complémentaire à la présentation publique de leur avant-projet.

Évaluation du stage

L'évaluation du stage se déroule selon plusieurs canaux :

- De façon régulière (tous les 15 jours environ), une évaluation intermédiaire est réalisée par trois ou quatre stagiaires selon une structure préétablie et sur base d'une présentation orale suivie par un tour de table. Ces évaluations ont pour objectif de pouvoir discuter de la qualité, de la pertinence et de l'intérêt des divers cours et activités réalisées, de formuler quelques propositions pour la poursuite du stage, ainsi que de prévenir et de débattre d'éventuelles difficultés tant pédagogiques que logistiques.
- Après chaque visite, une restitution est organisée, permettant d'exprimer les ressentis et intérêts des stagiaires par rapport à la visite réalisée. Bien que ne constituant pas un espace formel d'évaluation, ces restitutions permettent d'apprécier l'intérêt de la visite (contribution cohérente au stage, mais également satisfaction des stagiaires).
- En fin de stage, un formulaire d'évaluation est rempli par les stagiaires. Ce formulaire est axé sur la cohérence et l'équilibre du stage d'une part et sur le niveau de satisfaction des attentes des stagiaires et d'autoévaluation de leur degré d'apprentissage. Ces résultats sont aux stagiaires et discutés lors d'un tour de table, le dernier jour du stage, avant la cérémonie de remise des attestations de participation.